
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

19 JUILLET > 22 AOUT 2022

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



vendredi 29 juillet 2022

Rezo Pouce : des points de ramassage des auto-stoppeurs

(224 mots)

Page 6

Grâce à l'application Rezo Pouce, il est possible de partager facilement ses trajets. La communauté de communes Moselle et ...



mercredi 20 juillet
2022

Les biquettes à la crèche (269 mots)

Page 7

La voici, Amandine arrive, une de ses « filles » sur les épaules. Puis une deuxième. Et voilà aussi 2 poules ! Et le chien ...



dimanche 31 juillet
2022

Quand les histoires d'ordures finissent au tribunal (539 mots)

Page 8

Le désaccord a d'abord été évoqué classiquement : de vive voix, et par échanges de courriers. Avant d'atterrir sur le bureau...



dimanche 31 juillet
2022

« Ce rythme de ramassage est le bon d'un point de vue environnemental » (294 mots)

Page 9

M. Pinho, la communauté de communes fera-t-elle appel de la décision du tribunal, qui lui demande de revoir le mode de coll...



mardi 9 août 2022

Des ateliers de prévention santé pour les seniors (402 mots)

Page 10

Sous la direction politique de la vice-présidente au bien vieillir, Dominique Ravey, les responsables du CIAS proposeront d...



mercredi 10 août 2022

Les professionnels de santé du bassin s'organisent (477 mots)

Page 11

« Nous connaître entre professionnels de santé pour coopérer dans la confiance, afin de garantir un accès aux soins de qual...



samedi 30 juillet 2022

Lire en short (87 mots)

Page 12

Belle réussite de « Lire en short » Une équipe d'animation de La Filoch...



mardi 2 août 2022

Les enfants de la crèche chez les pompiers (243 mots)

Page 13

« Au feu, les pompiers, la maison qui brûle ! », s'époumone Martin, 3 ans, au premier étage de la caserne des pompiers de N...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



mardi 19 juillet 2022

Réparer au lieu de jeter avec Echogestes (252 mots)

Fort du succès des premières éditions et de la prise de conscience de la nécessité de lutter contre le tout jetable, l'asso...

Page 15



vendredi 22 juillet 2022

Délibérations du conseil (301 mots)

Lors du conseil municipal du 6 juillet, Daniel Lescroart, en charge des Ados de la Commission Jeunesse, a é...

Page 16



jeudi 4 août 2022

Un nouveau concasseur produit des déchets recyclés sur place

(211 mots)

Les travaux de réfection et d'enfouissement des réseaux rue de la Gare vont bon train. Ce fut l'occasion pour les élus de l...

Page 17



samedi 6 août 2022

Le centre de secours recrute des pompiers volontaires (428 mots)

« Pour exister, le centre de secours de Neuves-Maisons a besoin de la solidarité de la population locale, et de son investi...

Page 18



lundi 8 août 2022

Les importants travaux de l'été (389 mots)

Différents chantiers entrant dans le cadre de ce dispositif (voir notre édition du 9 juillet) sont en cours. ...

Page 19



mercredi 10 août 2022

Conseil municipal : des avenants pour la construction des appartements seniors (119 mots)

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du maire, a validé à l'unanimité des avenants concernant les travaux des app...

Page 20



samedi 13 août 2022

Plongée dans l'enfer de la mine de fer de Neuves-Maisons

(640 mots)

Casque vissé sur la tête, pull et manteau sur le dos : quatorze visiteurs pénètrent dans l'enfer de la mine de fer de Neuve...

Page 21

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



samedi 30 juillet 2022
12:02

Lorraine Gens du voyage : localisation des aires d'accueil, mode de vie... La difficile installation en Lorraine (1547 mots)

Souvent à proximité des déchetteries, d'usines classées Seveso ou encore de bretelles d'autoroutes, la localisation de certaines aires d'accueil pose ques...

Page 24

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Rezo Pouce : des points de ramassage des auto-stoppeurs

Plusieurs panneaux verts « Rezo Pouce » ont fleuri ces derniers jours dans le village. Ce réseau solidaire, auquel adhère la com.com, permet de partager les trajets du quotidien entre voisins afin de favoriser l'auto-stop.

Grâce à l'application Rezo Pouce, il est possible de partager facilement ses trajets. La communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a pris une adhésion à ce réseau. Chacune de ses 19 communes se voit ainsi dotée de panneaux sur son territoire, à des points stratégiquement retenus, dans le sens de la circulation, pour la prise en charge d'un passager.

À Sexey-aux-Forges, deux points de prise en charge dans le sens Pont-Saint-Vincent-Maron ont été choisis : le premier à l'ancien abribus, rue de la République, le second devant

l'église, à l'angle de l'école.

Un point de ramassage, dans le sens Maron-Pont-Saint-Vincent, se situe à proximité du carrefour de la rue de Viterne, à hauteur du 14, rue de la République.

Pour bénéficier de ce service, il faut télécharger l'application Rezo Pouce qui permet une mise en relation sécurisée des conducteurs et des passagers.

Récemment fusionnée avec Mobicoop, Rezo Pouce a élargi ses offres de service autour de la mobilité par-

tagée : covoiturage, auto-stop, mobilité solidaire. ■



Deux panneaux ont été installés dans le village pour les auto-stoppeurs, dont un à l'ancien abribus.



Les biquettes à la crèche

Grand événement à la crèche Chali'chatons : les petits attendent de la visite. Mais pas n'importe laquelle : celle d'Amandine Lesperlette et de ses chevrettes.

La voici, Amandine arrive, une de ses « filles » sur les épaules. Puis une deuxième. Et voilà aussi 2 poules ! Et le chien de berger, Bichette, pour ramener à l'ordre tout ce petit monde animal.

Les parents ont été invités. Petits et grands se pressent dans le jardin de la crèche, où les bébés chèvres explorent la petite maison de bois des enfants, passent la tête par la fenêtre et font un tour dans la verdure. Vaidim rit « qu'est-ce qu'il fait la biquette ? Il est beau ! » Le grand moment arrive : l'heure du biberon. Amandine le remplit de lait spécial.

Les chevrettes se pressent et ce sont les petits de la crèche qui tour à tour leur donnent à téter et les caressent (« Oh c'est doux ! »), expérimentant alors une grande responsabilité et une impressionnante proximité.

C'est le moment du départ, au revoir Amandine, au revoir l'arche de Noé miniature. Les enfants s'installent dans la grande salle de la crèche. Guidés par les professionnelles, ils chantent à leurs parents leurs chansons quotidiennes en les accompagnant des gestes adéquats. La fête se conclut sur un goûter. Une animation mémorable que la chevière souhaite renouveler, mais, cette fois, à la chè-

vrerie. ■



Amandine la chevière a permis aux petits de donner le biberon aux biquettes. Une responsabilité qui demande beaucoup d'attention ! Amandine la chevière a permis aux petits de donner le biberon aux biquettes. Une grande responsabilité qui demande beaucoup d'attention ! Photo ER



Quand les histoires d'ordures finissent au tribunal

Depuis janvier 2020, les ordures ménagères résiduelles ne sont plus ramassées qu'une fois tous les 15 jours dans toute l'intercommunalité de Moselle et Madon. Ce qui aurait généré moult nuisances selon une association qui a attaqué en justice et qui vient d'obtenir une collecte hebdomadaire...

Le désaccord a d'abord été évoqué classiquement : de vive voix, et par échanges de courriers. Avant d'atterrir sur le bureau du Préfet, pour finir par migrer jusqu'au tribunal administratif : contestant le mode de gestion des ordures ménagères par l'autorité compétente, à savoir la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), l'association « Neuves-Maisons Demain », par l'entremise de son président Guy Bernard, est en effet passée par la case Justice pour se faire entendre. Et finalement obtenir gain de cause, deux ans après ses premières réclamations : rendu public le 19 juillet, le jugement va en son sens.

« Rats, mouches et odeurs »

À moins que l'affaire ne joue les prolongations en cours d'appel, l'association Neuves-Maisons Demain devrait donc voir la CCMM, qui regroupe 19 communes et quelque 30.000 habitants, repasser prochainement à une collecte des ordures ménagères résiduelles (les bacs des sacs noirs) par semaine, et non plus tous les quinze jours comme c'est le cas depuis janvier 2020. Décision prise par la collectivité qui aurait conduit, selon le représentant de « Neuves-Maisons Demain », à une

foule de nuisances : entre bacs surchargés et sacs déposés sur la voie publique ou dans la nature, « c'est vite devenu l'anarchie complète », estime le président d'une association « qui œuvre pour l'écologie ».

« Et avec les grosses chaleurs estivales, entre les rats, les mouches et les odeurs, c'est une catastrophe... »

Le poids d'un article de loi

Passée à la collecte incitative en 2019 (la facture est composée d'un forfait fixe et d'une partie fixée selon le nombre de levées), la communauté de communes miserait, elle, sur le tri sélectif avec une collecte hebdomadaire des sacs jaunes (voir par ailleurs). Mais pour Guy Bernard, la com' com' s'est mise hors la loi. « Un article du Code général des collectivités territoriales (N.D.L.R. : l'article R. 2224-24) stipule en effet que les collectivités de notre taille, doivent procéder à une collecte en porte à porte des ordures résiduelles au moins une fois par semaine. Et malgré cette loi, la délibération est tout de même passée en conseil communautaire pour entériner ce changement... »

Et si la CCMM a voulu passer à deux

collectes par mois dans chacune de ses communes, c'est, selon Guy Bernard, pour des motifs financiers. « Collecter les sacs jaunes va assez vite, puisque les agents balancent les sacs dans la benne. Mais celle des ordures ménagères prend plus de temps : il faut chercher les bacs, les installer sur le camion pour qu'ils basculent, puis les remettre en place ; c'est plus long, donc forcément plus coûteux. Si le rythme d'une collecte toutes les deux semaines s'était appliqué aux sacs de tri, ça n'aurait pas fait tant d'histoires... »

Des histoires d'ordures finalement déversées au tribunal. ■



À Neuves-Maisons comme dans toute l'intercommunalité, les bennes passent toutes les deux semaines pour les ordures résiduelles. Une situation qui pourrait bientôt prendre fin. Photo ER /S.C.

par Stéphanie Cheffer





« Ce rythme de ramassage est le bon d'un point de vue environnemental »

Filipe Pinho Président de la communauté de communes Moselle et Madon

M.Pinho, la communauté de communes fera-t-elle appel de la décision du tribunal, qui lui demande de revoir le mode de collecte des ordures ménagères résiduelles ?

Rien n'est encore décidé sur ce point ; c'est possible, mais on verra (N.D.L.R. : selon le jugement du tribunal, la communauté de communes doit « réexaminer la collecte des ordures ménagères résiduelles dans un délai de trois mois à compter de la notification du jugement », tombé le 19 juillet)

Qu'est-ce qui, à l'époque, avait motivé ce ramassage des ordures des bacs à ordures tous les 15 jours ?

Contrairement à ce qu'avance l'association Neuves-Maisons Demain, ce

n'est pas pour des questions d'argent, mais parce que le tonnage de ces ordures était trop important. Ramasser moins souvent les sacs noirs, et plus souvent les sacs jaunes (N.D.L.R. : de tri sélectif), c'est inciter à trier.

Pour vous, ce système n'est donc pas source de nuisances liées au trop-plein de déchets ménagers ?

Non, ces bacs qui débordent ou ces sacs posés n'importe où, c'est une question de comportements individuels. Mais ces incivilités ont toujours existé, il n'y en a ni plus ni moins qu'avant.

Aviez-vous connaissance du texte de loi mis en avant par l'association, et imposant une collecte des ordures ré-

siduelles par semaine ?

Oui nous en avons connaissance, mais nous avons préféré inverser les tournées, et ramasser plus souvent les sacs jaunes : si les gens trient, il n'y a plus l'utilité de ramasser les sacs noirs toutes les semaines. Ce rythme est le bon d'un point de vue environnemental. ■



Filipe Pinho. Photo ER

Propos recueillis par S.C.



Des ateliers de prévention santé pour les seniors

La politique sociale de la Communauté de Communes Moselle Madon, mise en œuvre par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, comporte un volet seniors. Dès septembre, des activités ludiques et gratuites seront proposées aux personnes de 60 ans et plus. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Sous la direction politique de la vice-présidente au bien vieillir, Dominique Ravey, les responsables du CIAS proposeront dès septembre aux personnes de 60 ans et plus, qui ont cessé leur activité professionnelle, un panel d'activités ludiques et gratuites de prévention santé, financées par la CCMM et ses partenaires. Deux ateliers démarreront à la Filoche.

L'atelier « Être bien avec soi », en collaboration avec la Mutualité française, comportera 3 séances gratuites animées par un psychologue les 30 septembre, 7 et 14 octobre. Objectif : aider les participants à se voir positivement en prenant soin d'eux-mêmes, en savourant le moment présent et en identifiant leurs forces.

L'atelier « Jeu stimule ma mémoire », en 10 séances à partir du 16 septembre, permet de repérer en

jouant les moments où la mémoire nous fait défaut. On y apprend des ruses pour mieux se souvenir. Il sera animé par des psychologues de l'association Synap's et des professionnels de la ludothèque.

Les médecins référents feront le relais de ces activités auprès de leurs patients.

Le CIAS et la Filoche ont également mis en place des actions à domicile qui fonctionnent depuis plusieurs mois : jeux de société « Ludo à domicile » jusqu'au 15 septembre, avec l'association Adavie, pour aider les personnes seules à rompre leur isolement ; et portage de documents à domicile avec la Filoche (livres, CD, vidéos etc..) livrés par des bénévoles aux personnes ne pouvant se déplacer.

Enfin, le CIAS, en partenariat avec

l'association AD2S (Accès droits santé solidarité) propose aussi une mutuelle solidaire pour les personnes qui ont de faibles ressources. Objectif : lutter contre le renoncement aux soins de santé avec une couverture mutuelle de qualité à moindre coût. ■



L'action Ludo à domicile consiste à susciter l'intérêt de personnes isolées grâce à 2 séances de jeu à leur domicile, puis à leur proposer de continuer à jouer mais dans un cadre collectif cette fois. L'action Ludo à domicile consiste à susciter l'intérêt de personnes isolées grâce à 2 séances de jeu à leur domicile, puis à leur proposer de continuer à jouer mais dans un cadre collectif cette fois. Photo ER





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MOSELLE ET MADON

Les professionnels de santé du bassin s'organisent

Plus de 70 médecins et professionnels paramédicaux sur les 150 praticiens du bassin adhèrent à la nouvelle communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Un outil de lien entre les professionnels, les collectivités locales et par conséquent, leurs habitants.

« Nous connaître entre professionnels de santé pour coopérer dans la confiance, afin de garantir un accès aux soins de qualité pour les 30 000 habitants de la communauté de communes (CCMM). Nous organiser pour répondre à des besoins de santé publique de la population. » C'est ce qui a motivé la création de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Moselle et Madon, association de la loi de 1901, encouragée par la loi de modernisation de santé de 2016. Plus de 70 médecins et professionnels paramédicaux y ont adhéré sur les 150 praticiens du bassin.

Le plan de vaccination Covid déclencheur

« Nous sommes une interface entre deux mondes qui ne se parlaient pas, celui de la santé et celui des collectivités locales » expose la présidente, la docteure Marie-Laurence Fau. La mise en place du centre de vaccination Covid – dont la docteure Fau a été l'instigatrice – a été le déclencheur. « Il n'a pu fonctionner que grâce à une organisation commune des professionnels de santé. La CCMM, les mairies, ont apporté leur

soutien logistique. On a vu l'intérêt d'un partenariat avec elles, on a le même souci de la santé des habitants en termes de prévention et de soin. Deux mondes se sont rencontrés. »

L'association s'est officiellement constituée le 15 septembre 2021. En 2022, elle se structure, peaufine ses outils numériques – elle a l'ambition de créer un site « pour centraliser tout ce qui peut intéresser la population concernant la santé » –, constitue des équipes avec un référent par projet.

Concrétiser en 2023

2023 sera l'année de leur concrétisation : santé mentale, aide à la parentalité, prévention des cancers de la peau, fréquents en Moselle et Madon, continuité des soins, etc. « Comme le territoire est bien fourni en professionnels de santé, nous pouvons nous inscrire dans des projets différents de ceux des territoires ruraux en sous-effectifs » précise Marion Dupoirieux-Alotto, vice-présidente et kinésithérapeute. « Pour les valider et les subventionner, la Caisse primaire d'assurance maladie et l'agence régionale de santé ont signé

un accord tripartite avec la CPTS en mai 2022. »

Faire vivre la communauté obère largement le temps de loisirs de ses membres. « Mais nous y trouvons de l'intérêt car cela donne un autre sens à notre travail », confie la présidente. « Derrière tout professionnel de santé, il y a un humaniste. » ■



La docteure Marie-Laurence Fau, présidente de la CPTS (à gauche), la vice-présidente, Marion Colombin, kiné et vice-présidente et Nathalie Dupoirieux-Alotto, la coordinatrice, sont très motivées par les projets calqués sur les besoins des habitants de la CCMM.

L'assemblée générale de la CPTS se tiendra à Frolois le 29 septembre à 20 h.





Lire en short

Belle réussite de « Lire en short »

Une équipe d'animation de La Filoche a rassemblé une cinquantaine d'enfants du centre de vacances de Resto Loisirs, du C.M.P.R.E. de l'Office d'hygiène sociale de Lorraine et du village. À l'ombre des arbres du Chaubourot, quelques bénévoles, ainsi que les animateurs ont raconté des histoires choisies dans les caisses de La Filoche. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2023. ■



Le public à l'ombre des arbres Photo ER



Les enfants de la crèche chez les pompiers

« Au feu, les pompiers, la maison qui brûle ! », s'époumone Martin, 3 ans, au premier étage de la caserne des pompiers de Neuves-Maisons. Il fait partie d'un petit groupe d'enfants de la crèche Chali'Chatons, venus visiter les installations des soldats du feu. Les petits visiteurs sont gâtés, leurs hôtes se sont pliés en quatre pour eux.

Leur guide Stéphane, pompier professionnel, leur montre les mannequins servant à l'apprentissage des gestes de premiers secours. Ensuite, un de ses collègues en habits d'intervention leur fait essayer un casque.

Un tour dans la nacelle

Dans la cour, c'est la découverte du camion grande échelle. L'échelier déplie l'échelle, plus haut, encore plus haut. Puis il la fait redescendre, et voilà que le guide propose aux enfants un tour dans la nacelle ! Trois par trois, accompagnés de deux adultes, ils sont promenés en long en large et en travers, à un mètre du sol. Quelques-uns, rares, hésitent à faire l'essai. Pas Tina, 3 ans, complètement accro, qui se précipite pour recommencer cinq fois de suite.

Enfin, on passe en revue les camions et l'ambulance d'un rouge flamboyant ainsi que leur matériel. Et comme ils l'espéraient, ils ont le droit de s'installer à tour de rôle au

volant du camion avant de goûter aux rafraîchissements offerts par leurs hôtes. « C'était bien », conclut Martin. ■



Impressionnant, le gros camion pompe tonne. Impressionnant, le gros camion pompe tonne. Photo ER



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

Réparer au lieu de jeter avec Echogestes

Fort du succès des premières éditions et de la prise de conscience de la nécessité de lutter contre le tout jetable, l'association Echogestes a organisé un Repair café au foyer Clerbout.

Soutenue par la ville et la communauté de communes, c'est un retour aux sources puisque le premier épisode s'était passé il y a 2 ans. Ainsi, trois dépann'acteurs et une spécialiste de la couture étaient présents pour réparer télévisions, consoles de jeux, fours, machines à café ou autre objets. Si tous ne sont pas réparables sur place, de précieux conseils permettent de rallonger la durée de vie de ces objets et leur réemploi.

Des activités variées

Echogestes n'en est pas à son coup d'essai, et des repairs café ont déjà eu lieu dans tout le département avec, parfois, des thèmes précis comme la

réparation de cycles ou de jouets.

Les activités de l'association sont variées : des animations scolaires avec des ateliers ludiques et pédagogiques sur le développement durable ; des opérations de nettoyage en lien avec les collectivités ; des créations d'activités économiques autour de l'économie circulaire avec la récupération et transformation des masques jetables, des mégots de cigarettes ; ou encore le développement de stations de lavage de gobelets lors de grands événements. ■



Ezio, à bientôt 10 ans, accompagne son papa Vincent pour réparer plutôt que de jeter.

L'association recrute en permanence des bénévoles et il est possible d'adhérer pour soutenir le mouvement. Pour toute information, contacter par mail a contact@echogestes.org.





Délibérations du conseil

Lors du conseil municipal du 6 juillet,

Daniel Lescroart, en charge des Ados de la Commission Jeunesse, a été élu en remplacement de Ronan Weltzer, démissionnaire.

les élus ont étudié les 8 délibérations à l'ordre du jour.

- **Restauration collective** : le marché pour un montant de 3,64€ TTC est attribué à l'entreprise API.

- **Périmètre délimité des abords du monument historique** : dans le cadre du PLUI, l'évolution du périmètre de 500 mètres visant à la protection de l'église Saint-Julien de Brioude vers un périmètre délimité des abords (PDA) de monument historique est acceptée.

- **Règlement intérieur du cimetière** : le nouveau règlement est approuvé.

- **Règlement d'octroi de la prime de ravalement de façade** : afin de mener une politique dynamique en matière d'habitat et de renforcer l'attractivité de la commune, il est validé pour un montant de 1500€ maximum par immeuble et calculé sur la base de 10 % des travaux éligibles

- **Demande de subvention auprès de la CAF dans le cadre du Plan Mercredi** : elle est validée afin de créer un pôle Jeunesse au sein de la commune en aménageant deux sites en place sur les écoles Jaurès et Pasteur pour l'accueil du périscolaire et du CLSH

- **Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au**

01/01/2023 : ce référentiel, qui offre une plus grande souplesse aux gestionnaires de toutes les collectivités, est autorisé

- **Convention d'accueil au restaurant scolaire du Lycée Professionnel Régional La Tournelle** : la commune souhaitant bénéficier des prestations offertes par le service de restauration pour les écoliers de l'école primaire ainsi que pour les personnels habilités, les élus acceptent d'établir cette convention

- **Création d'un poste CEE (contrat d'engagement éducatif) non permanent pour les vacances estivales du 08/07 au 29/07/2022** : la délibération est validée afin de renforcer l'équipe d'animation du service périscolaire. ■



Un nouveau concasseur produit des déchets recyclés sur place

Les travaux de réfection et d'enfouissement des réseaux rue de la Gare vont bon train. Ce fut l'occasion pour les élus de la commune et des services techniques de la CCMM de rencontrer l'entreprise Pariset pour la présentation et la démonstration de leur nouveau concasseur au format réduit.

Une machine à 200 000 €

Stéphane Pariset explique les avantages de cette machine, tant sur le volet écologique qu'économique : « Le chantier de Xeuilley est particu-

lièrement adapté à l'utilisation de cet engin. Une plate-forme de stockage mise à disposition par la mairie pour recueillir les déchets produits par la réfection de la route fait que nous pouvons les recycler sur place. Une fois transformés, ces déchets seront réutilisés pour la réfection des trottoirs par exemple. » Ce concasseur a déjà traité 1 500 tonnes sur les 2 500 tonnes estimées sur le chantier, à la vitesse de 100 tonnes par heure lorsque la machine est lancée. « Ici, cette démarche de recyclage au plus près du chantier permet d'économiser les coûts de transport et de

gasoil en réduisant également la pollution. »

L'investissement dans cette machine, d'un coût de 200 000 € pour l'entreprise, a bénéficié d'une aide de la Région. ■



Présentation et démonstration du nouveau concasseur au format réduit.



Le centre de secours recrute des pompiers volontaires

À l'heure actuelle, le centre de secours de Neuves-Maisons compte 13 pompiers professionnels et environ 50 sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Il en faudrait 20 de plus. Le centre cherche de nouvelles recrues, et pas que des hommes.

« Pour exister, le centre de secours de Neuves-Maisons a besoin de la solidarité de la population locale, et de son investissement ! » alerte le lieutenant Frédéric Petit, qui le dirige. À l'heure actuelle, le centre compte 13 pompiers professionnels et environ 50 sapeurs-pompiers volontaires (SPV). Il en faudrait 20 de plus.

« Nous avons neuf pompiers de garde disponibles h24, c'est le minimum vital. Six à la caserne et trois à leur domicile, qui peuvent être au centre en huit minutes », précise le chef de centre. Or, pour intervenir sur un accident de la route, il faut un fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR) et une ambulance, soit neuf pompiers. Comment réagir rapidement si en même temps survient un autre sinistre et qu'il faut faire appel aux SPV qui ne sont pas de garde ?

Le centre de Neuves-Maisons continue donc sa campagne de recrutement. Beaucoup d'idées reçues doivent être rejetées : non, les pompiers ne sont pas que des hommes.

22 % de femmes

Au centre départemental d'incendie et de secours, 22 % sont des femmes. Non, on n'a pas besoin d'être un super-héros super-sportif, mais il faut être en bonne santé. Les SPV reçoivent une formation initiale qui les habitue aux gestes réflexes nécessaires en intervention et qui les arme pour réagir. Ils interviennent toujours en équipe, ce qui renforce leur capacité d'action. Leur devise : « Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont des personnes ordinaires qui ensemble réalisent des choses extraordinaires. »

Il faut avoir entre 16 et 60 ans et habiter à 8 minutes ou moins du centre

Leur mission est compatible avec une activité professionnelle : il faut être régulier, mais il n'est pas nécessaire d'être disponible en permanence. Grâce à un système informatique, un SPV peut gérer lui-même ses disponibilités. L'âge n'est pas non plus un problème : on peut s'engager de 16 à

60 ans. Mais il faut habiter au maximum à 8 minutes du centre. « S'épanouir au travers d'une mission tournée vers les autres », c'est ce que propose le centre de secours de Neuves-Maisons. ■



Exercice de sauvetage pratiqué par les pompiers du centre intercommunal de secours, en collaboration avec les gendarmes. Exercice de sauvetage pratiqué par les pompiers du Centre Intercommunal de Secours, en collaboration avec les gendarmes. Photo ER

Une boîte mail générique est affectée au recrutement de sapeurs-pompiers volontaires : spv@sdis54.fr



Les importants travaux de l'été

L'été n'est pas synonyme de farniente à Neuves-Maisons. C'est une période propice aux travaux, tels la rénovation énergétique en cours de certains bâtiments publics, dans le cadre du programme « Petites villes de demain ».

Différents chantiers entrant dans le cadre de ce dispositif (voir notre édition du 9 juillet) sont en cours.

● **A l'hôtel de ville**, les travaux ont commencé par le remplacement de la toiture et des fenêtres du second étage.

● **A l'école Léon-Blum**, remplacement complet de la toiture, de son isolation et des menuiseries extérieures ; isolation intérieure en laine de bois, remplacement de l'éclairage par des LED, pose d'un système de ventilation en double-flux qui uniformise la température dans tout le bâtiment. Coût : environ 400 000 € mais les prévisions d'économies d'énergie voisinent les 60 %.

● **Salle André-Plumet**, un gros chantier également pour environ 360 000 €. Dans les combles, isolation d'une surface de 1 400 m² et de ses 200 m² de murs. Remplacement de 1 200 m² de faux plafonds par un

système acoustique résistant aux chocs, changement de 200 luminaires en LED.

Tout est mis en œuvre pour que ces deux bâtiments soient opérationnels à la rentrée de septembre.

● **À l'école de Bure**, les travaux pour accueillir l'inspection académique ont été réalisés (ER du 12 juillet). Mais aussi les travaux de réfection des couloirs du rez-de-chaussée, de la cage d'escalier, des deux escaliers extérieurs et intérieurs et d'un local de toilettes. L'éclairage des couloirs est passé en LED. Coût du chantier : environ 85 000 €. Des travaux de clôtures sont prévus en fin d'année.

● **A l'école François-Villon**, trois Écrans Numériques Interactifs (ENI) ont remplacé les Tableaux Blancs Interactifs (TBI) ; à **Louise-Michel** un TBI a été réparé.

La réfection du marquage au sol a été

faite en juillet pour un coût de 14 000 € autour des écoles et des carrefours les plus dangereux. D'autres endroits seront traités en fin d'année.

● Enfin, **au cimetière**, un columbarium de 44 cases vient d'être posé pour 24 000 €, début d'un projet sur 3 ans qui comportera 132 cases. ■



L'équipe municipale concernée est venue suivre l'avancement des travaux de la maternelle Léon-Blum : le maire Pascal Schneider (1^{er} à droite) et l'adjoint aux travaux Jean-François Bellotti (2^e à droite) accompagnés de Julien Algisi, directeur de travaux (2^e à gauche) et du responsable technique Thibaud Gouju.





Conseil municipal : des avenants pour la construction des appartements seniors

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du maire, a validé à l'unanimité des avenants concernant les travaux des appartements seniors. Il s'agit des travaux de la pose de panneaux d'isolants extérieurs en laine de bois, qui pour des raisons d'assurance sont réattribués à une autre entreprise que celle pré-

vue initialement. L'avenant comprend également quelques petits travaux supplémentaires.

Les stagiaires accueillis au sein des différents services, périscolaire, école, mairie, services techniques recevront chacun une carte cadeaux.

Les statuts de la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) seront remis en conformité avec les évolutions récentes, législatives, rédactionnelles et formelles. Le conseil approuve les statuts modifiés de la collectivité. ■



Plongée dans l'enfer de la mine de fer de Neuves-Maisons

À la fin du XIX^e siècle, la région de Nancy produisait les trois quarts du fer en France. Notamment dans la mine de Neuves-Maisons, dont la visite permet au public de découvrir les conditions de travail dans ces galeries ouvertes de 1874 à 1968.

Casque vissé sur la tête, pull et manteau sur le dos : quatorze visiteurs pénètrent dans l'enfer de la mine de fer de Neuves-Maisons. Le thermomètre affiche 10°, vingt-cinq de moins qu'à l'extérieur, et les anecdotes et démonstrations s'enchaînent dès le début de la visite. « Allez, il me faut trois mineurs costauds », lance le guide, Jean-Marc Nuel, petit-fils d'un homme du fer qui a exercé dans ces 400 kilomètres de galeries au début du XX^e siècle. Trois enfants se portent volontaires et commencent à pousser l'imposant chariot, posé sur des rails, qui servait jadis à transbahuter les minéraux. « Plus personne ne veut pousser ? Ce n'est pas grave, on va faire des trous », poursuit-il.

De terribles conditions de travail

Cinq trous précisément, qui permettaient de placer les explosifs. « Et vous savez à quoi servait cette grosse cloche ?, pointe-t-il du doigt. Eh bien, on tapait dessus pour prévenir ses petits camarades d'une explosion. » Jean-Marc Nuel s'exécute : le bruit est phénoménal, les visiteurs grimacent et digèrent les informations distillées. « Vous savez pousser des wagons, vous savez poser des explosifs... Maintenant, on va travailler. »

Direction une galerie où des outils d'époque sont entreposés. L'occasion pour le guide de mettre la lumière sur les conditions de travail dantesques

des huit cents hommes, en moyenne, qui exerçaient à l'intérieur. « À partir de 1906, ils avaient le droit à un jour de repos hebdomadaire, commençait-il. Mais bon, du lundi au samedi, c'était douze heures de travail par jour. » Comme les journées sont longues, les mineurs apportent leur casse-croûte dans les galeries. « Voici le micro-ondes de l'époque », glisse-t-il, un bout de ferraille à la main, ancêtre du réchaud. Puis, il pose une question qu'il soumet à chaque groupe : « Qu'est-ce qu'on mangeait dans les mines il y a un siècle ? » Si les visiteurs sortent parfois des réponses ubuesques, à coups de hamburgers ou de raclette, les touristes du jour font un sans-faute : « Des pommes de terre, des haricots secs... », répondent-ils. « Et un petit morceau de viande de temps en temps », ajoute le guide. « L'alcool était autorisé ? », demande un participant. « Ce n'était pas autorisé, c'était une institution... Il faut dire que ça leur donnait des forces, car les conditions de travail étaient terribles. »

Deux heures d'immersion

D'un ton plus grave, Jean-Marc Nuel souligne que les mines de fer étaient plus mortelles que celles destinées à l'extraction du charbon. « C'était le boulot le plus dangereux de l'industrie, estime Vincent Ferry, directeur de l'association qui a ouvert la mine aux visites en 2016, près de cinquante ans après sa fermeture. Mais

bon, c'était bien payé. Par exemple, un émigré italien gagnait trente fois plus que dans ses montagnes. »

Pour le groupe, la visite se termine après deux heures d'immersion dans le quotidien des hommes du fer. « On a fait 5 400 entrées depuis le début de l'année, se réjouit le directeur. On est en avance par rapport aux données de 2019, qui était notre meilleure année avec 7 000 entrées. » Une bonne nouvelle pour l'association qui fait revivre avec passion un lieu culte du patrimoine lorrain. ■



Les accidents dans la mine de fer coustaient, jadis, la vie à de nombreux travailleurs chaque année. Photo ER /G.D.



par Guillaume Decourt

Visite guidée tous les jours de 13 h 30 à 16 h durant les vacances scolaires, de février à novembre. Sur cette période, hors vacances, ouverture les week-ends et jours fériés. Plus d'informations sur www.minedeneuvesmaisons.org



ACTUALITÉS DIVERSES

Lorraine Gens du voyage : localisation des aires d'accueil, mode de vie... La difficile installation en Lorraine

Souvent à proximité des déchetteries, d'usines classées Seveso ou encore de bretelles d'autoroutes, la localisation de certaines aires d'accueil pose question sur la qualité de vie et la santé de ses utilisateurs. Dans l'hexagone, on dénombre près de 1 400 aires. De Tomblaine à Neuves-Maisons, en passant par Maxéville, quelles sont les difficultés rencontrées par les gens du voyage en Lorraine ?

Pour accéder à l'aire d'accueil des gens du voyage de Tomblaine, un seul passage possible : il faut longer la déchetterie et emprunter une portion étroite. Sur place, des câbles électriques jonchent le sol, une poignée d'enfants jouent dehors et les adultes se racontent leur journée sur un petit parking où chaque mètre carré à son importance. Un jeune couple attend devant sa caravane flambant neuve. « On entend trop souvent parler des gens du voyage en mal », déplore Logan, âgée de 23 ans.

« Nous dormons la plupart du temps à proximité d'un cimetière ou d'une déchetterie. Nous devons faire avec, mais parfois, nous sommes obligés de quitter les lieux dans la précipitation à cause des mauvaises odeurs », regrette-t-elle depuis son salon.

Un constat partagé par William Acker, lui-même issu d'une famille itinérante et auteur de l'ouvrage *Où sont les « gens du voyage » ? Inventaire critique des aires d'accueil*. Après l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, en septembre 2019, voisine d'une aire d'accueil, il travaille sur les conditions de vie des gens du voyage.

Ecoutez notre entretien avec William Acker

Des aires d'accueil qui n'ont rien d'accueillantes

« Sur les 1.400 aires d'accueil pour les gens du voyage en France, près de 7 emplacements sur dix sont systématiquement relégués des villes », alerte William Acker. « Placer des populations qu'on ne veut pas voir dans les centres urbains ou à côté de chez soi, loin de tout le monde, cela pose question. Surtout dans notre pays où finalement tous les citoyens sont égaux », souligne-t-il.

« Si nous continuons à réfléchir à faire de l'accueil spécifique pour les gens du voyage, nous retombons dans les travers discriminatoires du passé à l'égard des gens du voyage », regrette le juriste.

Des lieux que l'on cache, relativement transparents

En Lorraine, William Acker recense 16 aires d'accueil en Moselle, 12 en Meurthe-et-Moselle, 11 dans les Vosges et 7 en Meuse. Même si la Meurthe-et-Moselle ne fait pas partie « des pires élèves », la moitié de ses aires sont ex-

centrées selon lui.

« Ce sont des lieux que l'on cache, relativement transparents. Quand les gens du voyage ne posent pas de problèmes, on n'en parle pas, on ne les voit pas. Mais lorsqu'il y a un souci comme des installations illégales par exemple, c'est à ce moment-là qu'on les découvre », dénonce-t-il .

« Les détenus nous saluent depuis leurs cellules »

Un peu plus loin, sur les hauteurs de Nancy, se trouve la plus grande aire de la Métropole du Grand Nancy dédiée aux gens du voyage : « Manitas de Plata . » Une fois le portique de sécurité franchi, nous nous enfonçons dans l'une de ces longues allées avec sa soixantaine d'emplacements. Un chien court à notre rencontre. « Les détenus sont si proches qu'ils nous saluent parfois depuis leurs cellules », nous glisse une voyageuse devant sa caravane blanche garée à quelques encablures de l'imposante prison de Maxéville. Quelques mètres plus loin, une femme âgée étend son linge. Une tâche essentielle qui s'est avérée être impossible en ce début d'année à cause du froid.

« L'hiver, les journées étaient difficiles ici. L'eau gelée, le courant moins fort... C'était usant », se souvient Logan. Malgré la canicule cet été, la jeune femme compte bien continuer à sillonner les routes du sud. « Nous voyageons un peu partout. C'est l'un des principaux avantages liés à notre mode de vie », relate son compagnon qui travaille dans le bâtiment. L'an dernier, à cette période, ils ont posé leurs valises à Saint-Tropez, Thonon-les-Bains, avant de revenir en Lorraine, à Metz.

En attendant, la jeune femme prend son mal en patience. « Ici à Tomblaine, les emplacements sont étroits. Les élus ont fait le strict minimum pour aménager cette aire. Elle n'a rien d'accueillante », ajoute-t-elle sur le palier d'entrée en pointant du doigt les installations sanitaires à l'extérieur. Mais ce qui la perturbe le plus, ce sont les discriminations que subissent les gens du voyage sur les réseaux sociaux notamment.

Face à ces déferlements de haine et ces commentaires qui les décrivent comme des « citoyens de seconde zone » ou des « gitans sauvages », la jeune femme s'exclame : « Apprenez à connaître les gens, avant de les juger ! ».

À Neuves-Maisons, l'aire pointée du doigt

Parmi les autres aires d'accueil en Lorraine, William Acker pointe du doigt celle de Neuves-Maisons, gérée par les communautés de communes de Moselle et Madon ainsi que des Pays du Sel et du Vermois. « Elle est située à côté d'une usine de fils d'acier (type Seveso), d'une voie ferrée et de lignes à haute tension. Il y a donc une multitude de polluants à proximité », dénonce-t-il.

Face à ces critiques, l'élus de Neuves-Maisons, Pascal Schneider, tempère : « Il est vrai que ce n'est pas l'endroit le plus accueillant ou bucolique de notre commune, mais les enfants ont seulement cinq minutes de marche pour rejoindre les écoles ».

Certains élus ne veulent pas accueillir les gens du voyage ?

Le maire ajoute : « La proximité avec les usines peut effectivement déranger sur le plan sonore et atmosphérique, mais ces désagréments entrent parfaitement dans les normes de l'Office mondial de la santé ». Pour Pascal Schneider, le problème réside ailleurs. « Il n'y a pas vraiment d'autres possibilités pour implanter cette aire sur le sol foncier municipal et communautaire restant. Nous avons proposé à certaines communes - et elles se reconnaîtront - d'accueillir à tour de rôle les gens du voyage sur une aire "de passage", mais encore faut-il que tous les élus jouent le jeu ».

Gens du voyage : ce qu'il faut savoir

Les gens du voyage en France représentent près de 400.000 personnes, issues d'une multitude de populations (Roms d'Europe de l'est, Gitans, Tsiganes, Manouches, ou Yéniches). Ils ont une espérance de vie inférieure de 15 à 20 ans à la moyenne nationale.

Depuis 2000 et la « loi Besson II » sous le gouvernement de Lionel Jospin, les communes de plus de 5.000 habitants doivent aménager, pour les gens du voyage, des aires d'accueil et de grands passages. Ces dernières s'inscrivent dans un schéma départemental pluriannuel. Lorsqu'elles sont en règle, elles peuvent interdire le stationnement illicite sur leur territoire.

A l'époque du régime de Vichy, les gens du voyage avaient un carnet anthropométrique qu'ils devaient faire signer tous les jours et ne devaient pas rester plus de 48 heures sur une commune.

40% des aires d'accueil en France se trouvent en limite communale.

Face à cette difficile installation en Lorraine, comme partout en France, les gens du voyage vont ainsi devoir batailler cet été et les prochains mois pour faire valoir leurs droits.

Qui sont ces personnes qui leur viennent en aide ?

Pour aider le quotidien des gens du voyage, de nombreux « travailleurs de l'ombre » opèrent. Illustration depuis une aire d'accueil à Essey-lès-Nancy (54) avec un salarié de l'association Amitiés Tsiganes

Vingt salariés et 2.000 boîtes aux lettres à gérer

L'association prodigue un service de domiciliation postale en Moselle et Meurthe-et-Moselle. Ils sont vingt salariés à gérer plus de 2.000 boîtes aux lettres. Chaque matin, le facteur livre les nombreux courriers qui proviennent des organismes sociaux, mais aussi, des familles. « Nous avons souvent les trois générations. Cela représente environ 80.000 courriers par an ! », lance Aydin Sevil, depuis leurs locaux au Haut-du-Lièvre

Mais leurs tâches ne se limitent pas à cela. Cinq travailleurs sociaux travaillent en lien étroit avec le département pour la scolarisation des jeunes, l'insertion professionnelle et les démarches liées à la santé.

De son côté, Gérard Houot, président de l'association Amitiés Tsiganes, se félicite du travail accompli par son équipe. Il aimerait néanmoins pouvoir comp-

ter sur un soutien supplémentaire de la part de certains élus. « Les gens du voyage ne voyagent pas tant que ça. Ils vont rester six mois à un endroit tant qu'ils ont cette possibilité de stationnement. Mais ce sont plutôt les élus qui, à un moment donné, les font partir », déclare-t-il.



<https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/856BAF15-35C0-4EF5-94D0-23B3597AFFBB/FB1200/photo-1652876493.jpg>

Voici l'aire d'accueil de Tomblaine (54) pour les gens du voyage. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton Les équipements à l'intérieur de sa caravane. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/856BAF15-35C0-4EF5-94D0-23B3597AFFBB/NW_detail/title-1652876493.jpg

Voici l'aire d'accueil de Tomblaine (54) pour les gens du voyage. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton Les équipements à l'intérieur de sa caravane. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/f934ec0a-7292-49c3-b358-c729c15989b2/NW_listA/voici-l-aire-d-accueil-de-tomblaine-\(54\)-pour-les-gens-du-voyage-photo-er-jordan-cure-heaton-1643905125.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/f934ec0a-7292-49c3-b358-c729c15989b2/NW_listA/voici-l-aire-d-accueil-de-tomblaine-(54)-pour-les-gens-du-voyage-photo-er-jordan-cure-heaton-1643905125.jpg)

Voici l'aire d'accueil de Tomblaine (54) pour les gens du voyage. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton Les équipements à l'intérieur de sa caravane. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/48df50e4-34bf-475e-8339-404dc9f4ead9/NW_listA/les-equipements-a-l-interieur-de-sa-caravane-photo-er-jordan-cure-heaton-1643905125.jpg

Voici l'aire d'accueil de Tomblaine (54) pour les gens du voyage. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton Les équipements à l'intérieur de sa caravane. Photo ER/ Jordan Curé-Heaton



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/1d7adaa3-112a-478a-b857-bcd97e66223a/NW_listA/c-est-ici-que-vit-logan-et-son-compagnon-manzon-tout-au-long-de-l-annee-photo-er-jordan-cure-heaton-1643905125.jpg



https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/4eb66582-b95c-4325-a1f5-6594f76e58aa/NW_listA/l-espace-salon-salle-a-manger-photo-er-jordan-cure-heaton-1643905125.jpg

par Jordan Curé-Heaton





Sécheresse : comment maintenir la Moselle à flot ?

Face à la situation exceptionnelle de sécheresse, les Voies navigables de France (VNF) ont mis en place des mesures pour limiter l'usage de l'eau. Les explications de François Hoff, responsable de l'arrondissement environnement, maintenance, exploitation chez VNF Nord-Est.

Quelle est la situation hydrologique de la Moselle cette année ?

Globalement, la situation est extrême. C'est une année particulièrement sévère. C'est pour cela qu'un comité de sécheresse a été mis en place au niveau de la préfecture. Ils ont décidé de placer la Moselle en situation d'alerte renforcée. 2020 était déjà une année sèche qui faisait office de référence. Mais 2022 est une année exceptionnelle. En nous basant sur les ressources hydrologiques, on avait déjà des craintes pour cet été.

Comment maintenir le niveau de la Moselle ?

Sur la Moselle, on a treize barrages de navigation qui permettent de réguler le niveau de l'eau. Ils sont globalement automatisés. Il ne faut ni trop baisser l'eau ni monter trop haut, sinon les bateaux ne peuvent plus passer sous certains ponts. Or, cette année, le débit de la Moselle est très

faible. Avec la sécheresse, on a mis en place deux mesures principales. D'abord, on a baissé le mouillage. Normalement, celui-ci est de 3 m, mais avec les restrictions, on l'a baissé à 2,80 m. Cela fait que les bateaux peuvent charger un peu moins. Ensuite, on a dû fermer à la navigation la section entre Neuves-Maisons et Fontenoy-sur-Moselle à cause du trop faible débit de la Moselle. La fermeture d'une section navigable est l'ultime stade des restrictions. Pour économiser de l'eau, il y a plusieurs étapes. Par exemple, au lieu de faire une écluse pour chaque bateau, on va les faire patienter plus longtemps et les faire passer à plusieurs. On va également réduire le débit de l'écluse, donc elle prendra un peu plus de temps. Enfin, on va baisser le mouillage.

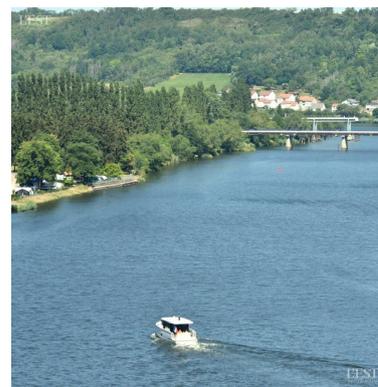
Y a-t-il un risque de fermeture de la Moselle vers Metz et au-delà ?

Il n'y a pas de risque. La Meurthe rejoint la Moselle à Custines et ajoute un débit conséquent. Mais on sur-

veille la situation. On a mis en place des cellules de veille et on cherche toujours à anticiper.

Y a-t-il un risque de manque d'eau potable ?

VNF doit assurer que les conditions de pompage d'eau potable soient assurées. C'est le cas, il n'y a rien à signaler au niveau de nos pompes. ■



La Moselle à Sierck-les-Bains. Photo RL /Armand FLOHR

*Propos recueillis par Mathieu TE
MORSCHÉ*

